



## La lettre du groupe des démocrates et des républicains



### Au pied du mur

Deux mois après sa prise de pouvoir, voici aujourd'hui la droite départementale confrontée à des choix financiers drastiques.

Les élus de la majorité ont beau nier l'évidence: c'est bien une politique et un contexte économique nationaux qui pénalisent lourdement un département comme les Hautes-Alpes (voir ci-contre).

Le résultat est que l'addition fiscale risque d'être très salée pour les haut-alpins.

Parallèlement, la première délibération portant la signature de la nouvelle majorité a soulevé un tollé auprès des associations qui s'occupent des personnes en difficulté. Elles y voient à juste titre une tentative de mainmise administrative du Département dans un secteur dont elles s'occupent jusque là très bien à de rares exceptions près. Plutôt que de traiter finement ces dysfonctionnements, la droite remet globalement en cause la pertinence du dévouement associatif dans ces domaines.

Nous avons évidemment refusé de voter cette délibération qui n'a d'ailleurs pas fini de faire des vagues.

Alors, plutôt que de grever le budget par de telles dépenses, les élus de la majorité feraient mieux de se tourner vers l'Etat pour récupérer une partie des recettes qui nous sont dues. C'était un de leurs arguments électoraux. Ils sont aujourd'hui au pied du mur.

**Christian Graglia**



### La vérité sur les finances

La presse a relaté dans ses grandes lignes à quelle sauce fiscale les haut-alpins vont être accommodés à partir de 2008. Le rapport Klopfer qui évalue les capacités financières des Hautes-Alpes pour 2008-2013, a été présenté à la séance du 6 mai 2008.

Si le Département veut continuer à investir de l'ordre de 50M€ par an, le cabinet Klopfer préconise une augmentation d'impôts annuelle d'au moins 9,5% pendant 5 ans.

Comment la situation a-t-elle pu se dégrader aussi vite sachant que le même cabinet préconisait en novembre 2006 une hausse de 3% par an sur la fiscalité directe à partir de 2009?

Dans son analyse financière rétrospective des années 2004-2007, présentée le 18 décembre dernier, il saluait la qualité de notre gestion, caractérisée par un niveau élevé d'épargne brute (24M€) et d'investissements (60M€) dans un contexte de stabilité fiscale et écrivait :

*« Pour préserver un niveau d'investissement conséquent, la maîtrise de l'épargne brute restera une priorité. Mais plusieurs risques peuvent entraver la pérennité de cette situation: -une chute des droits de mutation liée à une baisse de confiance des investisseurs ; -la montée en puissance des surcoûts de la décentralisation non compensés par l'Etat ; -la restriction des concours de l'Etat. »*

C'est malheureusement ce scénario catastrophe qui se réalise, à cause d'une politique nationale qui réduit comme peau de chagrin les recettes des départements.

Tout d'abord, si l'Etat avait tenu ses engagements de transférer ses compétences au département à l'euro l'euro c'est aujourd'hui 14 à 18 M€ qui tomberaient chaque année dans les caisses du Conseil Général.

D'autre part la réforme de la péréquation en faveur des départements pauvres entraîne une perte de recette de 4,39M€ en 2009 et une baisse de la DGE de 0,52M€.

Les droits de mutation, à l'image de la confiance des français, qui s'effondre depuis l'élection présidentielle, chuteront d'environ 20% en 2008, soit 4M€. De plus les surcoûts liés à la création de postes de personnels T.O.S. dans les deux nouveaux collèges de La Bâtie-Neuve et de Tallard devront être supportés en totalité par le Département.

Enfin projet de loi de finances de 2008 étranglera un peu plus les départements et les communes et ça ne s'arrangera pas en 2009.

En effet, le Fond de Compensation de la TVA est aujourd'hui menacé. Jusqu'à présent, les collectivités locales récupéraient la TVA sur leurs investissements au bout de deux ans au taux de 15,5%. Or l'Etat envisage de le modifier en le réduisant de 0,5% annuellement. Ce qui pénalisera évidemment l'investissement du département mais aussi de toutes les collectivités. En d'autres termes, c'est la mise en place généralisée d'un frein à l'investissement pour les collectivités locales.

La DGF n'est pas mieux lotie: n'étant plus indexée sur la croissance, elle ne bénéficie pour 2008 que d'une maigre augmentation de 0,7% (à comparer avec les 2% d'inflation prévisibles).

Si l'on ajoute à cela la diminution ou la suppression de recettes « de poche », comme le FMDI, supprimé en 2008 (-0,6 M€), l'on se rend compte que notre département est confronté, du fait de l'Etat, à une situation intenable.

Le Conseil Général sera donc contraint à réduire considérablement ses investissements, ce qui serait catastrophique pour notre développement, ou bien à augmen-

(suite page 2)

## La vérité sur les finances (suite)

ter fortement les impôts, ce qui est tout aussi inacceptable. En toute hypothèse, l'Etat repasserait aux collectivités locales le mistigri de la fiscalité, tout en se déclarant, la main sur le cœur, partisan de la diminution de l'impôt (pour les plus riches) !



Toujours prompts à dégainer, les élus de la majorité départementale ont, avec un

ensemble touchant, reproché à la majorité sortante... de ne pas avoir déjà augmenté les impôts pendant sa mandature !

Leur proposition revient à dire que même si l'on n'en a pas besoin il vaut mieux augmenter les impôts pour mieux faire passer la pilule au moment opportun. Ce n'est pas sérieux et n'aurait éventuellement pas d'importance si l'on était en période d'abondance, mais, comme chacun le sait, c'est loin d'être le cas.

La seule solution « vertueuse » serait de récupérer les recettes dues par l'Etat. Nos collègues de la majorité se faisaient forts d'y parvenir dans leurs propos électoraux. Nous allons les voir à l'œuvre.

**Gérard Fromm**

## Les associations sous tutelle

*Interventions de Guy Blanc et d'Alain Fardella à la Plénière du 6 mai*

« Il y a eu dans le passé des dysfonctionnements dans certains établissements, qui tenaient plus à la personnalité du Directeur qu'aux manquements des associations qui les gèrent. Or vous mettez dans le même sac l'ensemble des associations et de leur personnel de direction.

Mais l'ADSEA, l'APF, l'UDAFF, la PEP, l'ADAPEI, dans tous les départements, concourent de manière exemplaire à la prise en charge de l'enfance inadaptée, des personnes handicapées et de toutes celles qui sont en difficulté.

Vous mettez en place un dispositif de contrôle, d'expertise et d'aide. Il est vrai que lorsque ça ne va pas dans ce type d'établissement on vient frapper à la porte du Conseil Général. Mais n'allons-nous pas vers une ingérence? car ce « dispositif obligatoire pour les établissements désignés par le département » sera coercitif.

Il serait plus judicieux d'instaurer une possibilité de saisine par les familles, le personnel ou les gestionnaires.

« Par ce rapport vous voulez mettre sous tutelle les Associations qui gèrent des établissements. Mais on ne peut pas mettre tout le monde dans le même sac; même si nous avons pu observer des dysfonctionnements sur un établissement, il ne faut pas faire d'amalgame.

Avec mes collègues Albert Moullet et Nicolas Rosin, nous avons alerté en son temps la Direction Générale des Services et avons commandité un audit sur le fonctionnement de certains établissements; le

Ce dispositif sera étendu à tous les établissements y compris ceux pour personnes âgées : or, dans ce secteur, ce sont essentiellement les privés qui posent problème.

Ce qui est navrant c'est que seules les associations sont dans votre collimateur. Cette surveillance, vous n'allez pas l'exercer à l'encontre des CCAS, des hôpitaux et des privés. Or le travail réalisé par les associations qui gèrent les EPAHD est tout à fait satisfaisant..

Ce dispositif sera-t-il instauré à titre expérimental ou allez-vous en faire un avenant aux schémas ?

Et puis qu'en pensent les autres tutelles (Etat, DDAS, Education nationale)? Seront-elles associées, au moins financièrement ?

Dans le dernier volet de ce rapport, vous mettez en cause le principe même de la gestion des établissements par les associations ainsi que leur autonomie. N'êtes-vous pas en train de vous substituer au législateur? »

**Guy Blanc**

constat a été fait que certaines pratiques pouvaient aller jusqu'à de la maltraitance, et ce depuis de nombreuses années.

Ce n'est pas en faisant un audit de plus que nous réglerons les problèmes, les signalements nécessaires peuvent être faits sans cela. »

**Alain Fardella**

## Les échos de l'hémicycle

*La main sur le cœur*

« Nous n'avons pas l'intention de mettre de côté les cantons de l'opposition » a déclaré Jean-Yves Dusserre. Bravo !

Mais nous resterons quand même vigilants, car curieusement, une opération de remise en état de la route du col de l'Echelle, programmée et financée pour mai-juin 2008, vient d'être déprogrammée.

Au même moment, apparaissait une opération routière nouvelle dans le Devoluy.

Etonnant, non?

Serait-ce la première anicroche à la déclaration républicaine du Président?

*Affaire de professeurs*

Notre publication semble agacer la majorité départementale. Témoin le Président Dusserre, qui en début de séance, le 6 mai dernier, se transforme en professeur pour lui attribuer une note médiocre. « Cette feuille de chou se voudrait dans le style du Canard Enchaîné, elle est tout au plus au niveau d'un professeur de l'UTL... »

Etrange, cette fixation de notre Président sur le Canard Enchaîné...

*Teasing*

Messieurs Cret et Ricou nous ont reproché de ne pas avoir augmenté les impôts, alors que l'équilibre du budget 2007 était excellent. Il faut dire que l'augmentation massive qu'ils envisagent pour 2009 aurait paru moins douloureuse.

Bernard Jaussaud se lève, dégrafe sa ceinture. Chacun suspend son souffle... Alors, joignant le geste à la parole, il montre que le serrage de ceinture, qu'il se fasse cran par cran ou tout d'un coup, aboutit au même étouffement du contribuable, sauf qu'entre temps il respire!

Dans l'hémicycle, la tension qui était à son comble, a fini par retomber.

*Porte-parole*

« En avez-vous fait votre porte-parole, Monsieur le Président ? »

C'est la question qu'a posée G.Fromm devant les multiples interventions du bouillant J-M. Arnaud, qui n'hésite pas à couper l'herbe sous le pied du Président pour répondre systématiquement à sa place.

*Fort-Barcillonnette*

Une coquille s'est glissée dans notre dernier numéro, à propos des menaces planant sur le maintien de l'armée dans les Alpes. Il fallait lire évidemment Barcelonnette et non Barcillonnette, mais le lecteur intelligent avait rectifié de lui même.

A l'image de J-M Arnaud, qui en a d'ailleurs fait des tonnes sur ce sujet.



